

ESAÏE

CHAPITRE 32

Ce chapitre continue dans la suite de la fin du chapitre 31, décrivant les conditions dans le royaume après l'intervention de Dieu pour établir son règne. Encore une fois, Esaïe combine messages de jugement et de bénédiction dans le but d'encourager le peuple de Dieu de s'accrocher à lui et de vivre selon ses voies, compte tenu des conséquences de ses choix dans un sens comme dans l'autre.

vv.1 & 2 :

Le royaume du Messie sera caractérisé par la justice et la droiture au reflet du caractère du Roi (qui est bien sûr Jésus) (cf. Esa. 9 : 6 ; 11 : 4 & 5). Non seulement le Messie aura ses caractéristiques mais aussi ceux à qui il délègue de l'autorité régnera avec les mêmes principes. Il s'agit des fidèles qui sont appelés à régner avec le Messie (Apoc. 5 : 10 ; 20 : 6 ; 22 : 5 ; Dan. 7 : 27) Ce style de gouvernement est en contraste avec ce qui se passait à Jérusalem au temps du prophète (Esa. 1 : 23) – et montre le caractère que Dieu veut développer en nous (1 Tim. 6 : 11). Au lieu de dominer les autres pour en tirer profit, le Roi ainsi que les autres gouvernants seront des responsables qui agissent dans l'intérêt du peuple et sur qui on peut compter (Mc 10 : 42 – 44).

vv.3 & 4 :

Ce n'est pas seulement le caractère des chefs qui auront changé ; le peuple aussi sera transformé. Selon le message qu'Esaïe avait reçu lors de son appel, les conditions seront réunies pour que le jugement soit enlevé (Esa. 6 : 9 – 13 ; 29 : 9 – 12 ; 30 : 20 & 21). Il s'agira du reste du peuple, purifié après que le jugement aura accompli son œuvre. Tous leurs sens seront renouvelés.

vv.5 – 8 :

La nature-même de la société sera transformée sous le gouvernement du Messie. Esaïe le contraste avec la société de Jérusalem de son époque, décrite dans les premiers chapitres du livre – mais qui peut s'appliquer plus ou moins à toute société humaine avant le retour de Jésus. Sous le règne du Messie, le caractère sera le critère de jugement le plus important (et heureusement, le caractère des habitants aura été transformé !). Esaïe soulignent que pour l'instant ceux qui reçoivent des honneurs dans ce monde ne les méritent souvent pas aux yeux de Dieu. Ils sont récompensés et reçoivent des positions d'autorité alors qu'ils sont ouvertement hostile à Dieu, et donc considérés par Dieu comme des « insensés » (Psa. 14 : 1 ; Prov. 1 : 7). Cette absence de crainte de Dieu se révèle dans un comportement injuste envers les autres. D'autres arrivent au pouvoir par des tromperies et hypocrisies qu'ils emploient pour s'avancer, peu importe le nombre d'autres personnes qu'ils écrasent en y arrivant. Dans le Royaume du Messie, par contre, le caractère sera à la hauteur de la dignité. Esaïe apporte ainsi la réponse de Dieu à la questions des prophètes et des fidèles : « Jusqu'à quand... ? » (Psa. 74 : 10 & 11 ; 90 : 13 ; Hab. 1 : 2 – 4 ; Apoc. 6 : 9 & 10).

v.9 :

Peut-être ce contraste entre la société à venir sous le règne du Messie et la réalité actuelle explique pourquoi ici Esaïe adresse un nouveau message de jugement contre Jérusalem, et en particulier contre les femmes de la ville (cf. Esa. 3 : 16 – 23). Elles sont typiques de cette société qui n'a aucune pensée pour Dieu et qui ne vivent que pour les plaisirs mondains.

v.10 :

Elles seront donc particulièrement déçues par le jugement de Dieu qui va venir car les plaisirs de la vie et les sources de richesses disparaîtront lorsque les ennemis attaquent.

v.11 :

Non seulement leur style de vie va disparaître, mais en plus, Esaïe leur prévienne d'un exil à venir (cf. Esa. 20 : 2 – 4 ; 3 : 24 ; 5 : 13).

vv.12 – 14 :

Esaïe présente le pays entier dévasté, la ville comme la campagne (cf. Esa. 5 : 5 & 6, 17). Dans l'absence des hommes, le pays deviendra sauvage et la population sera remplacée par des animaux.

v.15 :

Après l'annonce du jugement à venir, Esaïe retourne au thème du royaume à venir plus tard. Cette fois-ci, il le lie non seulement à la venue du Messie en tant que Roi mais aussi à la venue du Saint Esprit sur le peuple de Dieu (Ezék. 36 : 22 – 32) – d'où les apôtres considéraient qu'avec la venue du Saint Esprit nous entrions dans les derniers jours (Ac. 2 : 17). Pour l'instant, nous avons reçu « les arrhes » de l'Esprit mais nous verrons la plénitude du projet de Dieu lors du règne du Messie (2 Cor. 5 : 1 – 5). A cette époque, non seulement la nature des habitants sera transformée, mais la nature en général (Esa. 29 : 17 ; Rom. 8 : 19 – 23).

vv.16 – 18 :

Le prophète revient au thème du début du chapitre concernant la justice et la droiture qui seront caractéristiques du Royaume, mais maintenant il souligne leurs bienfaits. La venue du Royaume messianique permettra au peuple de Dieu de connaître les conditions de vie que la présence de Dieu rend possibles (Esa. 30 : 15 ; 2 : 4).

v.19 :

Mais l'Apocalypse en particulier révèle que ce royaume ne viendra qu'à travers un jugement dévastateur pour la terre entière.

v.20 :

Le chapitre se termine avec une promesse de bénédiction en contraste avec les récoltes qui allaient disparaître sous le jugement (vv.10 & 12 ; cf. Esa. 30 : 23 – 25).